



Lycée Emile Jacqmain

Rue Belliard 135 A – 1040 Bruxelles
Tél : 02 238 52 50 - Fax : 02 238 52 59

www.jacqmain.be

sec.jacqmain@brunette.brucity.be

Concerne : Voyage scolaire en Angleterre pour les élèves de 3^e année - Avis 2 - Autorisations

Chers parents,

Pour pouvoir partir en voyage scolaire, nous avons besoin que vous complétiez le talon autorisant votre enfant à nous accompagner.

Il faudra également que vous fassiez légaliser ce talon par votre commune. Attention, cette formalité a un coût qui dépend d'une commune à une autre.

Pour ceux qui habitent dans une commune néerlandophone, nous vous invitons à prendre contact avec madame Cap afin qu'elle puisse vous transmettre un document en néerlandais.

Ce talon devra être remis au délégué de classe pour le 10 novembre au plus tard. Celui-ci les déposera dans une urne qui se trouvera au secrétariat Solvay.



AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR VOYAGER À L'ÉTRANGER

Voyage scolaire à Oxford du 17 au 20 avril 2018

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe : _____ N° d'ordre : _____

Autorisation parentale de sortie du pays

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Père/mère/responsable de _____ autorise

mon enfant né(e) le _____

de nationalité _____, carte d'identité n° _____ à

_____ (commune) _____ (code postal) à séjourner en

Belgique et à l'étranger du 17 au 20 avril afin de participer au voyage d'études organisé par le Lycée Emile

Jacqmain et accompagner les professeurs du Lycée.

Légalisation de la commune

Date et signature, précédées de « lu et approuvé »